Chronique philatélique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique philatélique

Pour nos lecteurs philatélistes jeunes et moins jeunes.

Jouez avec nous

1. — A quelle date fut décidé et émit le premier timbre cantonal ?

Répondez-nous en spécifiant chronique philatélique et en indiquant vos noms et adresses. Si à votre tour, vous avez des questions à nous poser, faites-le.

La Réd.

Fonds baptismaux de Saanen (Berne)

De l'émission des timbres spéciaux parue le 6-9-1979, relevons au passage le timbre de 3 F., venant en complément de la série ordinaire, destiné à remplacer l'actuel 3 F. (Matthieu et les Anges) paru le 18-11-1979.

Ce nouveau timbre représente les Fonds baptismaux de style gothique, datant du 15e siècle, se trouvant dans l'église à SAANEN (Berne), célèbre également pour ses fresques.

La petite cité de SAANEN possède de très belles et anciennes constructions en bois, se trouve dans la vallée de la Simme (Oberland bernois) est séparée du Simmental par le col de Saanenmöser (1279 m.), et ancienne possession des Comtes de la Gruyères.

Les vieilles fermes du Simmental sont célèbres par l'art des proportions créé par les artisans de l'époque avec leurs ornementations d'un goût certain du sens de la beauté complètement différent de celles par

exemple de la « Maison du Chevalier (Haus zum Ritter) à Schaffhausen, de la « Maison de l'Aigle Blanc » (Haus zum weiss Adler à Stein am R. ou les façades aux fresques originales de la Basse-Engadine (Grisons).

C'est le 28 novembre qu'est sortie l'émission annuelle « Pro Juventute », dont 10 % du montant de la surtaxe est réservé aux œuvres d'importance nationale d'aide à la jeunesse et le reste revient intégralement à la fondation Pro Juventute.

Cette série comprend 4 valeurs, qui, comme l'an dernier, représente des armoiries communales :

20 c. + 10 c. CADRO (Tessin) ; 40 c. + 20 c. RUTE (Appenzell MENDINGEN (Zurich) ; 80 c. + R.I.) ; 70 c. + 30 c. SCHWA-40 c. PERROY (Vaud).

Un carnet à couverture or a été également mis en vente et comprend 8 timbres de 20 + 10 et 8 de 40 + 20 au prix de 7,80 F.S. (supplément de fabrication du carnet de 60 c. compris).

A. BARRIOT

Timbres Pro Juventute
De nouvelles armoiries communales

Quatre nouveaux timbres pro Juventute se sont ajoutés, depuis novembre à la série des armoiries communales commencée l'an dernier. Les sujets ont été choisis en tenant compte de l'harmonie linguistique et régionale de toutes les séries, de la valeur héraldique ainsi que des possibilités techniques d'impression. On a pu ainsi affranchir le courrier du Nouvel An avec la licorne de cadre (ti), le cygne d'argent de Ruette (ai), le soc de charrue de Schwamendingen (zh) et la grappe d'or de Perroy (vd). 10 pour cent de la surtaxe des timbres vendus par les P.T.T. sont destinés à des tâches d'importance nationale d'aide à la jeunesse. Le reste revient intégralement à la fondation pro Juventute. (A.T.S.)

☆

A VENDRE

Collection d'encarts Cerès sur soie, carte et envol 1er Jour et Document P.T.T.

S'adresser au Messager Suisse qui transmettra.